

## SEANCE DU 20 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 20 janvier, le Conseil Municipal de Soudan dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Rosace, sous la présidence de Mr PROUST Didier, Maire.

Date de convocation : 14 janvier 2026.

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Mrs PROUST Didier, GRELET Jérôme muni d'un pouvoir de Sabrina COTILLON, PERREAU Nicolas, BASTARD Jean- Marc, Mmes GUILLOU Isabelle et PROUST Sophie.

Excusés : Mmes CHABROUX Virginie, GRELET Mireille, ARQUE Marie-Camille, et COTILLON Sabrina, Mr Quentin MINEAU.

Secrétaire de séance : Mr Jean-Marc BASTARD

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### ORDRE DU JOUR :

- DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE,
- HALLE-AVENANT MISSION MAITRISE ŒUVRE,
- LOGEMENT 5 RUE DE L'ECOLE
- BUREAU DE VOTE,
- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

### DÉLIBÉRATIONS

#### -2026-01-01: DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Monsieur le Maire informe les élus qu'il est nécessaire de décrire le montant des investissements importants à inscrire ou à reporter au budget primitif 2026.

- Maison des Assistants Maternels : 530 000 € HT,
- Halle et parking : 440 000 €
- Isolation extérieure de l'école : 85 000 € HT
- Installation d'une réserve incendie à Rigaudon en régie : 12 000 €
- Aménagement second emplacement stockage bois déchiqueté en régie : 20 000 €

#### -2026-01-02 : HALLE-AVENANT MISSION MAITRISE ŒUVRE

Nicolas Perreau informe les élus que le cabinet SFERI a fait parvenir un avenant concernant les honoraires relatifs à la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction des halles. Cet avenant ajuste le montant prévisionnel des travaux au niveau de la phase APD d'un montant de 374 000 €. Le nouveau montant des honoraires est fixé à 35 500 € soit 9.492 % du prévisionnel.

Par ailleurs, Nicolas Perreau précise qu'il est nécessaire de faire réaliser une mission complémentaire concernant l'avant projet béton armé et charpente pour un montant de 1 900 € HT. Le devis d'AREST est validé pour le montant défini précédemment.

Un autre devis a été aussi validé pour une étude de sols complémentaire d'un montant de 1 960 € HT.



### **-2026-01-03 : LOGEMENT 5 RUE DE L'ECOLE**

Nicolas Perreau informe les élus que nos locataires du logement situé 5 Rue de l'Ecole nous ont adressé un préavis pour un départ au 9 février 2026. Il explique que suite à l'annonce, nous avons reçu huit candidatures qu'il décrit.

Après délibération, le Conseil Municipal par 5 voix et 2 abstentions, retient la candidature de Cindy Bellin et Anthony Naudin pour une location à compter du 18 avril 2026 compte tenu des travaux nécessaires à réaliser.

Nicolas Perreau décrit l'état du logement comme il l'a constaté lors de la visite des candidats à la location. Une constatation définitive aura lieu lors de l'état des lieux. Les locataires ont l'obligation de rendre le logement dans l'état où ils l'ont pris.

D'ors et déjà, les élus décident de faire remplacer les radiateurs électriques pour réaliser des économies d'énergie.

Les agents du Syndicat ACEMPSSBB-V lors de la prochaine période interviendront pour effectuer la remise en état si nécessaire.

### **-2026-01-04 : BUREAU DE VOTE**

Le Conseil Municipal fixe les créneaux pour la tenue du bureau de vote des élections municipales comme suit :

<b>HORAIRES</b>	<b>PRESIDENT OU SUPPLEANT</b>	<b>ASSESEUR 1 OU SUPPLEANT</b>	<b>ASSESEUR 2 OU SUPPLEANT</b>
<b>8H00-12H00</b>	GRELET Mireille	ARQUÉ M-Camille	PROUST Sophie
<b>12H00-15H30</b>	GRELET Jérôme	COTILLON Sabrina	PERREAU Nicolas
<b>15H30-18H00</b>	PROUST Didier	BASTARD J-Marc	MINEAU Quentin

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

√ Mr le Maire rappelle qu'une demande de subvention avait été sollicité à l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre pour la restauration du monument aux morts comprenant le nettoyage et l'application d'un hydrofuge ainsi que le remplacement des deux plaques du bas nouvellement gravées pour un coût total de 1901.83 €. Une subvention de 50 % soit 951 € nous a été attribuée en décembre. Les travaux vont donc pouvoir être commandés.

√ Jérôme Grelet explique que la vérification des installations électriques réalisée à la boulangerie a fait apparaître des anomalies à corriger. Un devis sera sollicité à EIRL Masini pour faire réaliser les réparations nécessaires.

√ Mr le Maire demande à Jérôme Grelet où en est l'ajustement des portes des toilettes de l'école. Jérôme Grelet répond ne plus avoir de retours du commercial.



√ Mr le Maire rend compte de la réunion à laquelle il a assisté cet après-midi à la Préfecture des Deux-Sèvres concernant la tranche 2 de la Zone des Prés Megy. Il précise qu'il pense que Mr le Préfet des Deux-Sèvres va signer l'arrêté d'autorisation avec prescriptions sur l'assainissement.

√ Mr le Maire informe les élus qu'il a reçu les trois personnes souhaitant exercées en tant qu'assistante maternelle dans la MAM. Elles travaillent sur la création de leur association support de leur activité.

√ Nicolas Perreau informe les élus que le Festival « Traverse ! » aura lieu du 15 au 19 juillet 2026. La commune s'est positionnée sur une soirée avec deux spectacles dont un avec des stagiaires comme l'an passé. Le site des Agatis a été proposé.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h10.

NOMS Prénoms	P	E	A	
PROUST Didier	X			Président
BASTARD Jean-Marc	X			Secrétaire
GRELET Mireille		X		
PERREAU Nicolas	X			
GRELET Jérôme	X			
MINEAU Quentin		X		
COTILLON Sabrina		X		
ARQUÉ Marie-Camille		X		
GUILLOU Isabelle	X			
CHABROUX Virginie		X		
PROUST Sophie	X			

